
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 10	Séance du 07 avril 2021 L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée le 07 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents :</u> 10	<u>Sont présents:</u> Chantal JEANSON LAMBERT, Jean François DE MUER, Olivier DOUILLET, Hervé GAND, Kévin RAULET, Guy LARDENOIS, Rachel BILLON, Sylvie NICOLLE, Sebastien LAURENT, Hubert PILLOY
<u>Votants:</u> 10	<u>Représentés:</u>
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Sylvie NICOLLE

Ordre du jour:

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 janvier 2021
- 2 - Présentation du Compte administratif
- 3 - Préparation du Budget 2021 :
 - * Travaux en cours et à venir
 - * Subventions aux associations
- 4 - Questions diverses

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 20H00.

Mme le Maire indique que cette réunion est une réunion de présentation du compte administratif 2020 et de préparation du budget 2021. Une réunion spécifique sera programmée ultérieurement afin d'en délibérer sachant que le budget doit être voté pour le 15 avril 2021.

Mme le Maire informe les membres du Conseil municipal que la déclaration préalable pour travaux relatifs à l'installation d'un pylône de radiotéléphonie mobile, est accepté.

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 janvier 2021

Mme le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques particulières à formuler sur le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 – Présentation du compte-administratif 2020 et du projet de budget 2021

Mme le Maire présente le compte-administratif 2020 et explique les différentes dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement, réalisées au cours de l'année 2020.

Concernant le projet de budget 2021 :

- **Section de fonctionnement** : les mêmes dépenses seront inscrites qu'au budget 2020. Des subventions seront attribuées aux mêmes associations qu'en 2020 et à la même hauteur.

- **Section d'investissement** : Travaux de voirie : Les travaux suivants sont envisagés pour 2021 :

Désignation des travaux	Devis de PAYMAL	Devis de VAYEUR	Devis de CH BATIMENT
Rue de la mairie – caniveau H. PILLOY	1 578,00€ HT	335,22 € HT	510,00 € HT
Rue de l'église – Trottoir mur		1 386,14 € HT	1 137,50 € HT
Grande ruelle – descente DOUILLET	1 850,00 € HT	1 151,92 € HT	1 250,00 € HT
Tampons avaloirs	1 200,00 € HT	994,57 € HT	1 180,00 € HT
Rue de la fontaine – mur pierres pont Trévisan	1 600,00 € HT	876,58 € HT	650,00 € HT
Réaménagement fumière rue de Bumont	4 050,00 € HT	5 165,78 € HT	3 525,00 € HT
TOTAL	10 278,00 € HT	9 910,21 € HT	8 252,50 € HT

Les offres de l'entreprise CH BATIMENT sont retenues.

o Travaux dans le cimetière.

1 – une procédure d'abandon de certaines concessions va être mise en place. Celle-ci va durer 3 ans avant que la commune ne puisse reprendre les concessions abandonnées, sous réserve que les titulaires n'aient pas effectué des travaux d'entretien.

Conformément à l'article L223-4 du Code général des collectivités, un ossuaire doit être aménagé dans le cimetière où les restes exhumés seront aussitôt réinhumés. Le coût relatif à la mise en place de l'ossuaire sera inscrit au budget 2021.

2 – il est envisagé la mise en place de cavurnes avec couvercle dont la surface serait de 49 x 49 X 36 cm de haut. Le coût unitaire serait d'environ 400 € TTC, libre aux concessionnaires d'installer une pierre tombale. La dépense correspondante sera prévue au budget 2021.

o Travaux d'aménagement de la place de la Mairie

Une réflexion est en cours en lien avec le CAUE, concernant l'aménagement de la place de la mairie. Il est envisagé l'installation d'une halle, d'un mur d'escalade, de trois agrées, d'une table de ping-pong. Des devis seront demandés lorsque le projet sera abouti. De plus, des dossiers de demandes de subvention seront déposés auprès de divers organismes afin de financer le projet. Dès que le plan de financement sera établi, les crédits correspondants seront inscrits au budget 2021 à l'occasion d'une décision modificative.

o Achat d'un défibrillateur

La commune va devoir s'équiper d'un défibrillateur. Le coût est estimé à 1 700 € TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2021.

3 – Questions diverses

- Des décorations seront prochainement installées dans tout le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

JEANSON LAMBERT Chantal Maire	GAND Hervé 1 ^{er} Adjoint	DOUILLET Olivier 2d Adjoint
NICOLLE Sylvie conseillère	DE MUER Jean François, Conseiller	PILLOY Hubert conseiller
BILLON Rachel conseillère	LARDENOIS Guy Conseiller	RAULET Kévin conseiller
LAURENT Sébastien conseiller		